
ITEM 10.1

D30/
5 pages

Extrait du compte rendu officiel des délibérations lors de la 11^{ème} législature en 2006 lors de laquelle le Ministre de la Défense Adjoint en réponse à une question de Lim Kit Siang, alors chef de l'opposition, affirme que le gouvernement n'avait pas versé 114 millions d'euros à la compagnie française et ajoutant que si Lim Kit Siang en faisait la demande à la société française ces derniers seraient heureux de lui verser de l'argent.


William BOURDON
Avocat à la Cour
156, Rue de Rivoli
75001 PARIS - 01 42 60 32 60
Fax 01 42 60 19 43 - 01 42 60 25 17
R 143

D30/2

Traduction

Extrait du compte rendu officiel des débats parlementaires

DR 6.12.2006

(pages 70 à 73)

Zainal Abitin bin Zin : ...

Pour conclure, Mr le Président, je souhaiterais clarifier l'état des dépenses relatives à l'achat des sous-marins Scorpène et leur construction en France et en Espagne. La question des sous-marins avait été soulevée par Mr le député pour Ipoh Timor, le premier sous-marin Scorpène est censé arriver en Malaisie en Juillet 2009 tandis que le second sous-marin Scorpène sera livré courant Février 2010. Le montant total des dépenses s'élève à 969 millions d'Euros (€) et non dollars ou ringgit. Voilà la réponse.

Deuxièmement, Mr le député pour Ipoh Timor a déclaré qu'une commission de 110 millions de dollars US avait été payée et que le Gouvernement avait reconnu qu'il existait bien un contrat entre le Gouvernement et Perimekar Sdn Bhd s'élevant à 114 millions d'Euros (€). Il s'agit en fait de frais relatifs aux services de coordination et d'assistance, et non pas de commission, pour la coordination et l'assistance des équipes en France et Espagne ainsi que pour la formation des équipages. Il n'y a aucun paiement s'apparentant à une commission tel que suggéré par Mr le député d'Ipoh Timor.

Lim Kit Siang (député pour Ipoh Timor) : clarification. Merci, bien que le chiffre soit donné en Euro, mais il ne s'agit que d'une approximation ... et en fait cela a été publié que... contrôlé par Abdul Razak Baginda et nous savons tous qu'à cette époque, ce dernier et les dirigeants de ce pays et en raison du récent scandale. Qui est le réel bénéficiaire ? Je ne faisais pas référence au contrat d'assistance et de coordination mais aux sous-marins ; les deux sous-marins avec DCN International et *Talis* (Thales ?) qui se sont associés et est responsable pour les questions s'y rattachant et en ce qui concerne le sous-marin français Augusta utilisé à des fins d'entraînement.

Qui est le réel bénéficiaire de ces contrats et il est évident que, si je peux me permettre, tous les pots de vin comme l'estime l'expert en matière de commerce et défense.

C'est pourquoi tous les efforts et la continuelle implication de Perimakar comme expliqué par Mr Le Ministre Adjoint, recevront durant les six prochaines années 8% de la valeur totale du contrat soit environ 288 millions de ringgit et certainement plus étant donné que l'euro, monnaie sur laquelle le contrat est basé, a augmenté de 13% face au ringgit depuis la signature du contrat.

Cela a été publié dans la revue Far East Economic il y a de cela 4 ans et jusqu'à ce jour aucune explication n'a été fournie et c'est pour cela que je demande quelle genre d'enquête a été menée à ce sujet. Le gouvernement est-il prêt à conduire une enquête indépendante afin de prouver qu'il a agi en toute intégrité dans cette affaire mais aussi concernant certains événements qui soulèvent quelques interrogations, notamment comment le meurtre d'une femme d'origine mongole a-t-il pu arriver ?

Tout cela est lié, il existe une connexion and il devrait y avoir une enquête de façon à ce que toutes ces questions soient réglées c'est-à-dire la question des *summary contract* (pourrait être « submarine contract » donc contrats de ventes des sous marins), ce qui s'est réellement passé en ce qui concerne le meurtre de la jeune femme mongole et ce qui touche à Abdul Razak Baginda.

Zainal Abidin bin Zin : Mr le Président et cher député d'Ipoh Timor je vous remercie pour votre question. J'ai déjà répondu à cette question et je répète que le Ministère affirme qu'il n'existe aucune commission et que toutes les dépenses ont été présentées devant cette assemblée et que les dépenses du Ministère de la Défense ont été examinées. Toute erreur, frais additionnels engagés par le département des finances du Ministère de la Défense seront soumis à évaluation.

Je suppose que le comité du ministre ou ce Parlement ont eu accès aux dépenses du Ministère de la Défense. Nous affirmons que nous n'avons payé aucune commission car nous sommes les acheteurs et que nous avons payé nos fournisseurs ou ceux qui nous procurent les équipements achetés et c'est pour cela que nous n'avons aucune intention de... et nous n'avons rien qui indique que nous ou si Mr le député dispose de telles preuves, Mr le député peut donc nous expliquer et fournir aux parties intéressées, s'adresser aux contrôleurs des

comptes et à... les gens disent à l'agence anti-corruption si Mr estime que quelque chose n'est pas conforme.

Le Ministre de la Défense ne compte pas et n'a pas le pouvoir d'expliquer comment cette femme d'origine mongole a été assassinée ni qui est impliqué dans l'affaire ou comment cela a-t-il pu arriver. Une enquête de la police royale malaisienne est en cours. Merci.

Lim Kit Siang député pour Ipoh Timor : Merci. Je demande quelques éclaircissements. Mr le Député Adjoint affirme que le Ministère de la Défense n'a pas payé de commission d'environ 100 millions de dollars US. Est-ce correct ? Nous savons que la société française a payé ce montant et à moins que cette somme ne soit incluse dans le prix total, ce sont les contribuables malaisiens qui devront en fin de compte en assumer les frais. Il s'agit d'une commission, peut importe qu'elle ait été versée par le gouvernement malaisien, la France ou l'Espagne. Comment cela a-t-il pu être autorisé et se retrouver dans le montant définitif ?

Deuxièmement en ce qui concerne... bien, Mr le Ministre Adjoint n'est pas en mesure d'expliquer l'affaire de meurtre qui est en lien avec Abdul Razak Baginda mais comment du C4, un explosif sous la responsabilité du Ministre de la Défense peut il avoir été si facilement utilisé pour commettre un crime, ce scandale créant une très mauvaise réputation sur le plan international pour la Malaisie. Une enquête a-t-elle été effectuée ?

Zainal Abidin bin Zin : Mr le Député me demande si une enquête est en cours. J'ai dit au député que la police est en train d'enquêter. Je ne peux pas répondre car cette enquête est effectuée par la police. Même si j'étais celui en charge de l'enquête je ne suis pas au courant des armes, bombes ou équipements utilisés.

Lim Kit Siang député pour Ipoh Timor : mais le C4 est militaire. Ne s'agit pas il pas de matériel militaire ? C'est sous la responsabilité de l'armée.

Zainal Abidin bin Zin : Mr le député connaît et est un expert dans ce domaine et Mr le député peut s'adresser à la police qui répondra à cette question. La police mène l'enquête et je ne suis pas celui qui en a la charge. Le Ministère n'a pas non plus mené d'enquête, c'est à la police que cela incombe.

Deuxièmement en ce qui concerne... j'ai dit que nous n'avons payé aucune commission. Si Mr le député dit que la France ou la Finlande ou l'Italie a versé une commission c'est leur problème. Nous en étions au commencement, acheteurs et vendeurs consentants.

Nous avons agi en fonction des coûts demandés par le fournisseur et des dépenses consenties par nous et que le Ministère a approuvées.

Lim Kit Siang député pour Ipoh Timor : mais ces commissions figurent en fin de compte dans la facture finale correct ?

Zainal Abidin bin Zin : Oh ! Nous ne pouvons rien faire si la France décide de verser de l'argent aussi à Mr le député ? Je ne pas l'en empêcher car l'argent leur appartient. Nous les payons mais il s'agit d'un accord avec l'autre partie.

Lim Kit Siang député pour Ipoh Timor : Mais vous ne niez pas ? En fin de compte Mr le Vice Ministre vous ne démentez pas correct ?

Zainal Abidin bin Zin : Je n'ai pas dit oui mais je demande que pourrait-il arriver, si Mr le député dit que la France a payé, si Mr le député dit que c'est juste et bien c'est juste mais il ne s'agit pas de notre argent, c'est la France. La France a prit cette décision. Ce n'est pas notre décision. C'est leur décision, ils ont agi eux même. Notre responsabilité est de les payer. Qu'ils le brûlent, le donnent au député ou à n'importe qui d'autre c'est leur problème. Nous n'avons pas le droit...

Lim Kit Siang député pour Ipoh Timor : Mais en fin de compte la note doit être réglée par le gouvernement. C'est ça le problème.

Zainal Abidin bin Zin : Nous avons conclu un accord, acheteurs et vendeurs consentants *ceci incluant tous les frais*. Nous avons accepté, nous payons. Peu importe qui ils veulent payer nous ne remettons rien en cause. Ils ne nous ont rien demandé, ils donnent à qui ils veulent et nous ne pouvons nous y opposer.